

COMMUNE DE FREBUANS

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUILLET 2019

Le 04 juillet 2019 à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, sous la présidence de Paulette MARANO, Maire de la Commune.

Présents : Mmes Paulette MARANO, Lucette DOUSSOT, Joceline BROISSIAT, Pauline JOUFFROY.

Mrs Yves GERAY, Julien MARICHY, David NICOLAS, Eric VUILLET.

Absent excusé : Michel PERNET (pouvoir à Paulette MARANO)

Absent : Eric BIGORNE

Secrétaire de séance : Julien MARICHY

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal en date du 18 avril 2019 :

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte rendu en date du 18 avril 2019.

1 - ECLA : recomposition de l'organe délibérant des EPCI à fiscalité propre en vue du renouvellement des Conseils Municipaux (délibération n° 12/19)

Au plus tard le 31 août de l'année qui précède celle du renouvellement des conseils municipaux, l'EPCI et ses communes membres doivent procéder à la détermination du nombre ainsi qu'à la répartition des sièges des conseillers communautaires.

Pour ce faire, l'Agglomération a le choix entre les dispositions relatives à la règle de droit commun ou à l'instauration d'un accord local défini dans des conditions bien précises.

Pour ECLA, la répartition selon la règle de droit commun conduirait à 64 sièges, répartis comme suit :

- LONS-LE-SAUNIER : 28 sièges
- MONTMOROT : 5 sièges
- PERRIGNY : 2 sièges
- et les 29 autres communes : 1 siège

En ce qui concerne l'accord local, 5 propositions sont possibles et conduisent à la répartition suivante :

1 ^{ère} simulation	2 ^{ème} simulation	3 ^{ème} simulation	4 ^{ème} simulation	5 ^{ème} simulation
59 sièges	60 sièges	61 sièges	62 sièges	63 sièges
Lons-le-Saunier : 24	Lons-le-Saunier : 24	Lons-le-Saunier : 24	Lons-le-Saunier : 24	Lons-le-Saunier : 24
Montmorot : 4	Montmorot : 4	Montmorot : 4	Montmorot : 4	Montmorot : 4
Perrigny : 2	Perrigny : 2	Perrigny : 2	Perrigny : 2	Perrigny : 2
Autres communes : 1	Courlaoux : 2 Autres : 1	Courlaoux : 2 Macornay : 2	Courlaoux : 2 Macornay : 2	Courlaoux : 2 Macornay : 2

	communes : 1	Autres communes : 1	Courlans : 2 Autres communes : 1	Courlans : 2 Messias/Sorne : 2 Autres communes : 1
--	--------------	---------------------	-------------------------------------	--

A défaut d'accord local, conclu avant le 31 août 2019, c'est la règle de droit commun qui s'applique.

Le Bureau Exécutif dans sa séance du 23 mai 2019 a proposé de retenir l'accord local à 63 sièges répartis comme suit pour la recomposition du Conseil Communautaire lors du renouvellement des conseils municipaux :

- Lons-le-Saunier : 24 sièges
- Montmorot : 4 sièges
- Perrigny : 2 sièges
- Courlaoux : 2 sièges
- Macornay : 2 sièges
- Courlans : 2 sièges
- Messias/Sorne : 2 sièges
- Autres communes : 1 siège

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité cette recomposition.

2- SIER : rapport sur le prix et la qualité du service - Année 2018 (délibération n° 13/19)

Le Conseil Municipal adopte le rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité de l'eau. Il est rappelé que ce rapport est mis à la disposition du public à la mairie.

3 - Etude de devis

Suite au contrôle des extincteurs effectué par la Société FEUVRIER, il convient de remplacer 4 extincteurs réformés (+ 10 ans) et d'installer un coffret d'extincteur à l'extérieur. Le montant du devis s'élève à 641.30 € TTC. Lors du test de contrôle de l'alarme incendie effectué à l'école, il est apparu que celle-ci fonctionnait mal et n'avait pas été entendue par les élèves. La Société FEUVRIER préconisait le remplacement de l'alarme actuelle par une alarme type « radio » pour un coût estimé à 1 136.03 €. Après un nouveau contrôle sur place avec la Société FEUVRIER, il s'avère que l'alarme fonctionne. IL faut simplement changer la pile dans le détecteur situé dans la salle de sieste.

4 - Point sur les travaux :

- Carrefour rue Désiré Barodet / route de Saint Georges : la Société EIFFAGE interviendra le 11 juillet pour une semaine afin de réaliser la réfection de la bande de roulement.
- Fibre optique : l'armoire a été installée rue des Condamines
- Assainissement rue du Moulin : une réunion aura lieu sur place le 11 juillet 2019 à 15h00 avec les riverains concernés, le Service Assainissement d'ECLA, et le Conseil Municipal.

5 - Informations et questions diverses :

• Conseil d'école du RPI le 25 juin 2019 :

- Effectif rentrée 2019 :

- 24 élèves en maternelle : 7 PS, 12 MS, 5 GS
 - 19 élèves en CP/CE1 : 8 CP, 11 CE1
 - 21 élèves en CE2 / CM : 8 CE2, 4 CM1, 9 CM2
- Soit un total de 64 élèves pour le RPI.

- Projet cirque : Une semaine à la salle des fêtes de Frébuans est prévue en février pour travailler avec les animateurs. Une nouvelle semaine sous chapiteau aurait lieu du 16 au 21 mars sous réserve que ces dates ne correspondent pas au week-end des élections municipales.

• Projet de vente de la parcelle ZA n°94 sise aux Fours Girard :

Monsieur Kévin GAY domicilié à Chilly le Vignoble souhaite acquérir une partie de la parcelle ZA n°94, sise aux Fours Girard, d'une superficie d'environ 6 000 m², au prix de 1 € / m², cette parcelle étant située en zone agricole. Le Conseil Municipal décide de ne pas vendre pour l'instant.

• Remerciements :

- Le Souvenir Français pour l'attribution d'une subvention de 100.00 € pour 2019.
- Le repas offert par la Commune aux personnes âgées est fixé au 16 novembre 2019.
- Les vœux de Madame le Maire sont fixés au 04 janvier 2020.

COMPTE-RENDU DES REUNIONS :

- le 18/04/2019 : ECLA : Conférence des Maires
- le 28/05/2019 : ECLA : Conférence des Maires
- le 13/06/2019 : ECLA - Séminaire Pacte Fiscal et Financier de Solidarité
- le 25/06/2019 : Conseil d'école RPI Trenal-Frébuans
- le 27/06/2019 : ECLA : Bureau Elargi

REUNIONS A VENIR :

- le 01/07/2019 : ECLA : Commission Transports
- le 04/07/2019 : ECLA : Conseil Communautaire

URBANISME - DOSSIERS EN COURS :

- DP 08/2019 : Dossier déposé le 26/06/2019 par Monsieur Yves GERAY pour la création d'un portillon situé sur la parcelle cadastrée AB 118, sise 318, route de Saint Georges.
- DP 09/2019 : Dossier déposé le 04/07/2019 par Madame Danielle OLAIZOLA pour la réalisation d'une clôture située sur la parcelle cadastrée ZB 84, sise 2 rue du Commandant Foucaud.

URBANISME - DOSSIERS NOTIFIES :

- DP 05/2019 : Arrêté de non-opposition en date du 15/05/2019 d'un dossier déposé le 11/04/2019 par Monsieur Gilbert DELAY pour la réfection de la toiture de sa maison d'habitation située sur la parcelle cadastrée ZB 109, sise 3, rue en Sus Boirier.
- DP 06/2019 : Arrêté de non-opposition en date du 15/05/2019 d'un dossier déposé le 11/04/2019 par Madame Monique DELAY pour la réfection de la toiture de sa maison d'habitation située sur la parcelle cadastrée ZB 109, sise 3, rue en Sus Boirier.
- DP 07/2019 : Arrêté de non-opposition en date du 13/06/2019 d'un dossier déposé le 05/06/2019 par Monsieur Pierre CLAVIER pour la construction d'un abri de jardin situé sur la parcelle cadastrée AA 144, sise 2, Cour Saint Vincent.
- DIA 06/2019 : Vente par les Consorts MONOT au profit de Monsieur Christophe CHANUSSOT de la parcelle cadastrée AA 61, 138 rue Prosper Sordet.
- DIA 07/2019 : Vente par Madame Karen GINDRE et Monsieur Franck MOUREAUX au profit de Monsieur David NICOLAS de la parcelle cadastrée AB 146, 47, rue Meix des Claviers.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE 19 SEPTEMBRE 2019

Le Secrétaire

Julien MARICHY



Le Maire,

Marano
Paulette MARANO

